

TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la

TROISIÈME RENCONTRE

Tenue le 22 août 2016, à la salle de conférence du Youth Council de Mistissini



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 18 OCTOBRE 2016

TGIRT-EIBJ MISTISSINI

TROISIEME RENCONTRE

DATE : Le 22 août 2016
HEURE : 9 h 30
LIEU : Salle de conférence du Youth Council de Mistissini

OBSERVATEURS

INVITÉS

PRESENCES

LONGCHAP, Matthew
 MICHEL, Dion
 COON, Andrew
 PETAWABANO, HUBERT
 GUNNER, Willie K.
 BOUDREAUULT, Jean-Pierre
 MCLEOD, Pamela
 COUTURE, Charles
 MORASSE, Johanne
 HOGUE, Dany
 FILION, Martin
 LEVESQUE, Mathieu

ORGANISME

Groupe de travail conjoint de Mistissini
 Département forestier Cris de Mistissini
 Tourisme Cris de Mistissini
 Administration environnemental Cris de Mistissini
 Cree Trappers Association
 Chantiers Chibougamau
 Mistissini Cree Environment Adm.
 Corporation forestière Eenatuk
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt ARBJ
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 22 août 2016 à 9 h 54	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M. Matthew Longchap, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 9 h 54 le 22 août 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. À la suite de la lecture du projet d'ordre du jour, M ^{me} Morasse demande l'ajout au point « 4.1 » Mise à jour de la liste des participants et au point divers programme de réparation de ponts et ponceaux dans les chemins multi-usages.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M. Jean-Pierre Boudreault, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant au point « 4.1 » Mises à jour de la liste des participants et au point divers programme de réparation de ponts et ponceaux dans les chemins multi-usages.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal. M ^{me} Morasse offre aux participants que M ^{me} Mélanie Veilleux-Nolin du MDDELCC fasse une présentation sur les aires protégées projetées.	Sur proposition de M. Hubert Petawabano, dûment appuyé par M. Dion Michel, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté. Sur proposition de M. Hubert Petawabano, dûment appuyé par M. Andrew Coon, il est unanimement convenu de demander à M ^{me} Mélanie Veilleux-Nolin du MDDELCC de faire une présentation sur les aires protégées projetées.
4. Suivi de la rencontre du 13 juin 2016		

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
4.1. Mise à jour de la liste des délégués	M ^{me} Morasse demande l'aide des participants afin de valider la liste des délégués.	<p>Il faut ajouter les personnes suivantes à la liste des participants de la TGIRT-EIBJ Mistissini :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Mario Simard pour le siège véhicule hors-route. • M. Willie K. Gunner au siège de Maître de trappe/Titulaire de permis de piégeage/Associations locales de trappeurs. • M^{me} Marleen McKennen au siège industrie minière exploitation. • M. Conrad Miascum au siège tourisme/récréation en forêt/culture. • M. Charles Couture pour la Corporation forestière Eenatuk.
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation Gouvernement régional Commentaires VOIC Enjeux PAFIT 2013-2018	M ^{me} Morasse présente sommairement le rapport des commentaires du GREIBJ sur les enjeux PAFIT 2013-2018.	
7. Présentation MFFP-Proposition VOIC nationaux PAFIT 2013-2018	M. Dany Hogue présente des VOIC nationaux qui s'appliquent dans les UA 87-51 et 87-52.	
8. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Mistissini	<p>M^{me} Morasse demande aux délégués de lui faire parvenir leurs VOIC avant la prochaine rencontre, afin que ces derniers soient présentés lors de la rencontre du mois d'octobre.</p> <p>Les membres se questionnent à savoir si le MFFP persiste à vouloir planifier avec l'approche écosystémique dans la Paix-des-Braves. Les membres s'entendent pour demander que lorsqu'une espèce d'arbre est coupée, la même espèce doit être reboisée.</p> <p>Les membres s'entendent également à savoir qu'une bande riveraine de 60 mètres devrait être conservée pour toutes les rivières d'une largeur supérieure à 5 mètres.</p> <p>Également, une protection particulière devrait être accordée le long de la Trans Eeyou Trail lors de la planification de travaux forestiers.</p>	<p>Sur proposition de M. Willie K. Gunner, dûment appuyé par M. Matthew Longchap, il est unanimement convenu de traduire en VOIC la préoccupation suivante : Lorsqu'une espèce d'arbre est coupée, la même espèce devrait être reboisée.</p> <p>Sur proposition de M. Andrew Coon, dûment appuyé par M. Willie K. Gunner, il est unanimement convenu de traduire en VOIC la préoccupation suivante : Une bande riveraine de 60 mètres devrait être conservée pour toutes les rivières d'une largeur supérieure à 5 mètres.</p> <p>Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M. Willie K. Gunner, il est unanimement convenu de traduire en VOIC la préoccupation suivante : Une protection particulière</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
		devrait être accordé le long de la Trans Eeyou Trail lors de la planification de travaux forestiers.
9. Divers		
9.1 Programme de réparation de ponts et ponceaux dans les chemins multi-usages.	M ^{me} Morasse invite les participants à lui faire parvenir des emplacements (cartes) de chemins multi-usages qui nécessiteraient des réparations de ponts ou ponceaux.	
10. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 12 h 37	Sur proposition de M. Willie K. Gunner, dûment appuyé par M. Jean-Pierre Boudreault, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 38 le lundi 13 juin 2016.